

CERCLE D'ESCRIME DE CANNES



1er Départemental Jeunes M9-M11-M13-M15 Fleuret-Epée-Sabre

DATE : DIMANCHE 3 novembre 2019

LIEU : Gymnase des Mûriers, rue René Dunan – CANNES LA BOCCA.

Sortie autoroute n° 41 (Cannes La Bocca) suivre la direction Cannes la Bocca, au carrefour avec un avion tourner à gauche, avenue Francis Tonner, aller jusqu'au rond-point juste après Casino et Intermarché, là, prendre à gauche, puis à gauche, vous êtes dans la rue René Dunan. Le gymnase est à environ 200 m. à droite. Vous pouvez aussi traverser le parking du supermarché Casino (sur votre gauche avant le rond-point) vous tomberez pratiquement en face du gymnase.

Numéro de téléphone du Gymnase : 04 93 47 70 27

HORAIRES

	Dernier appel	Début de la compétition
M15 Fleuret, épée, sabre	8H45	9H00
M13 Fleuret, épée, sabre	10H15	10H30
M11 fleuret et sabre	11H45	12H00
M9 fleuret et sabre	14H15	14H30

FORMULE

Selon le règlement de l'Association Départementale d'Escrime de la saison 2019-2020.

Un tour de poule puis tableau d'élimination direct. Pour les catégories M11/M13/M15.

Deux tours de poule sans éliminés pour les M9 à partir de 8 tireurs ou un tour de poule et tableau d'élimination si moins de 8 tireurs.

Le Directoire technique sera constitué sur place.

LICENCES :

Les tireurs doivent présenter leur licence FFE 2019/2020 et en cas de contestation doivent être en mesure de justifier de leur identité auprès du directoire technique.

RECOMPENSES

Les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

DROITS D'ENGAGEMENTS 8 € par tireur

ENGAGEMENTS

Les engagements des tireurs et arbitres devront être effectués avant le mercredi 30 octobre minuit, délai de rigueur.

Les tireurs devront être engagés par les clubs sur le site de la FFE :

<http://extranet.escrime-ffe.fr/>

ORDRE ET DISCIPLINE

Conformes aux dispositions prises par la FFE et au règlement départemental 2019-2020. Les clubs doivent faire parvenir au Cercle d'Escrime de Cannes la liste des Maîtres d'armes et coachs habilités à porter les brassards obligatoires pour accéder aux pistes (rappel : 1 coach jusqu'à 5 tireurs, 2 jusqu'à 10 puis 1 par tranche de 10 tireurs supplémentaires).

ARBITRAGE

Chaque club devra fournir un arbitre à partir de 4 tireurs engagés.

MATERIEL

Conforme aux normes FFE en vigueur

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS vous pouvez joindre Mme SAVIN au 06 22 33 87 74 ou marianne.savin@neuf.fr

BUFFET SUR PLACE toute la journée (hot-dog, sandwiches, boissons)